

Le 06/09/2012.

Texte de notre 47^e tribune pour le
«VIVRE A ETRECHY» n° 42 du mois de septembre 2012.

--O--

VITESSE LIMITEE SUR LA RN 20 : UN BON DEBUT !

Nous avons pu le remarquer à notre retour de vacances : le Département a mis en place une limitation de vitesse à 70 km/h pour les poids lourds par temps de pluie. C'est une initiative pour laquelle nous avons toujours milité et nous nous réjouissons donc de sa concrétisation.

C'est un début de prise en compte du caractère dangereux de cet axe surchargé. Enfin ! Nous regrettons néanmoins que la mesure ne soit pas étendue à tous les véhicules et qu'elle soit limitée au temps de pluie. Sans doute qu'une telle initiative, si elle avait été plus audacieuse, aurait permis de réorienter sur l'autoroute A10 une part significative du trafic en transit sur la RN20. Après tout c'est bien l'objectif ?

Par ailleurs, nous resterons vigilants en ce qui concerne le débouché dangereux sur cette même RN20 du terrain de pêche aménagé en toute illégalité près de l'entrée Sud de notre Commune. Nous avons saisi depuis longtemps le Maire d'Etréchy sur ce dossier afin qu'il fasse cesser cette situation inacceptable au vu des risques encourus. Nous espérons que ses efforts, conjugués à ceux du Président du Conseil Général, partie prenante également dans cette malheureuse affaire, finiront par avoir raison de l'entêtement de quelques irresponsables qui ne craignent pas de fouler au pied les règles élémentaires d'occupation du sol d'abord et de sécurité publique ensuite. Un aboutissement rapide est indispensable !

Michel Gleyze, Sylvie Richard, Cécile Jubin, Jean-Claude Bernard, Olivier Hervoir, et Catherine Damon, Conseillers municipaux de la liste «ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES», vous souhaitent une bonne rentrée.

Permanence en Mairie le 29 septembre de 9h à 11h. Contacts : etrechy.ensol@free.fr, ou 06-75-58-65-05. Site : <http://etrechy.ensol.free.fr/>.